

SECTION 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : HIGH STRENGTH GUNWASH
Code du produit : FTH0005

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Endura Manufacturing Company Ltd.
12425 149 Street NW
Edmonton, T5L 2J6 - Canada
T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079
info@endura.ca - www.endura.ca

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Au Canada, en cas d'urgence concernant des produits dangereux, appeler CANUTEC au 613-996-666 ou 666 sur mobile.
Aux Etats-Unis, en cas d'urgence concernant des produits dangereux, appeler CHEMTREC au 800-424-9300.
(le nom du compte aux Etats- Unis est Polyglass Coatings)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables
	-	
Acute Tox. 3 (Oral)	H301	Toxique en cas d'ingestion
	-	
Acute Tox. 3 (Dermal)	H311	Toxique par contact cutané
	-	
Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist)	H332	Nocif par inhalation
	-	
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée
	-	
STOT SE 1	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes
	-	
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
	-	
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
	-	

Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage GHS-US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables
H301+H311 - Toxique par ingestion ou par contact cutané
H315 - Provoque une irritation cutanée
H332 - Nocif par inhalation
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Conseils de prudence (GHS-US) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P240 - Ground/Bond container and receiving equipment
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
P264 - Se laver soigneusement après manipulation
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/médecin/...
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer
P307+P311 - EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise
P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)
P322 - Specific treatment (see ... on this label)
P330 - Rincer la bouche
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin
P361+P364 - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
methanol	(n° CAS) 67-56-1	39,998	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 3 (Inhalation:dust,mist), H331 STOT SE 1, H370
acetone	(n° CAS) 67-64-1	30 - 40	Flam. Liq. 2, H225 STOT SE 3, H336
toluene	(n° CAS) 108-88-3	24,004	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler immédiatement un médecin.

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Réactivité	: Liquide et vapeurs très inflammables.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliserus appareillage antidéflagrant . Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

acetone (67-64-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	500 ppm (Acetone; USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value)
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	750 ppm (Acetone; USA; Short time value; TLV - Adopted Value)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	eye irr; CNS impair; BEI
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	2400 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	1000 ppm

toluene (108-88-3)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm (Toluene; USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Visual impair; female repro;
OSHA	Remarque (OSHA)	(2) See Table Z-2.

methanol (67-56-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	200 ppm (Methanol; USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value)
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	250 ppm (Methanol; USA; Short time value; TLV - Adopted Value)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Headache; eye dam; dizziness; nausea
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	260 mg/m ³
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	200 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Gants de protection.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Le mélange contient un ou plusieurs composant (s) qui ont la couleur suivante (s) : Colourless
Odeur	: Il peut y avoir aucun avertissement d'odeur, l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter d'une surexposition. Le mélange contient un ou plusieurs composant (s) qui ont l'odeur de ce qui suit: Aromatic odour Sweet odour Fruity odour Characteristic odour Mild odour Pleasant odour Alcohol odour Commercial/unpurified substance: Irritating/pungent odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 56 °C 132,8 °F
Point d'éclair	: -20 °C -4 °F
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Limites d'explosivité	: 1,27 - 36 vol %
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,909 g/cm ³
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 407,2 °C 765 °F
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV (réglementaire - Moins d'eau et les solvants exclus)	: 818,892 g/l 6,834 lb/gal
Teneur en COV (Matériau - Actual)	: 517,737 g/l 4,321 lb/gal
Pourcentage de solides (Poids)	: 0 %
Pourcentage de solides (Volume)	: 0 %
Pourcentage de volatil (Poids)	: 100 %
Pourcentage de volatil (Volume)	: 100 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs très inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Toxique en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané.
Inhalation:poussière,brouillard: Nocif par inhalation.

HIGH STRENGTH GUNWASH	
ATE US (voie orale)	250,0147508703 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	750,0442526109 mg/kg de poids corporel
ATE US (poussières, brouillard)	1,2500737544 mg/l/4h
acetone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg (Rat; Equivalent or similar to OECD 401; Experimental value)
DL50 cutanée lapin	20000 mg/kg (Rabbit; Experimental value; Equivalent or similar to OECD 402; >7426 mg/kg bodyweight; Rabbit; Weight of evidence)
CL50 inhalation rat (mg/l)	71 mg/l/4h (Rat; Experimental value; 76 mg/l/4h; Rat; Experimental value)

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

acetone (67-64-1)	
CL50 inhalation rat (ppm)	30000 ppm/4h (Rat; Experimental value)
ATE US (voie orale)	5800 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	20000 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	30000 ppmV/4h
ATE US (vapeurs)	71 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	71 mg/l/4h

toluene (108-88-3)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg (Rat; Equivalent or similar to OECD 401; Literature study; 5580 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)
DL50 cutanée lapin	12223 mg/kg (Rabbit; Literature study; Other; >5000 mg/kg bodyweight; Rabbit; Experimental value)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l/4h (Rat; Literature study)
ATE US (voie cutanée)	12223 mg/kg de poids corporel

methanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg (Rat; BASF test; Literature study; 1187-2769 mg/kg bodyweight; Rat; Weight of evidence)
DL50 cutanée lapin	15800 mg/kg (Rabbit; Literature study)
CL50 inhalation rat (mg/l)	85 mg/l/4h (Rat; Literature study)
CL50 inhalation rat (ppm)	64000 ppm/4h (Rat; Literature study)
ATE US (voie orale)	100 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	300 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	64000 ppmV/4h
ATE US (vapeurs)	85 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	0,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

toluene (108-88-3)	
Groupe IARC	3 - Inclassable

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Risque avéré d'effets graves pour les organes. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

acetone (67-64-1)	
CL50 poissons 2	5540 mg/l (LC50; EU Method C.1; 96 h; Salmo gairdneri; Static system; Fresh water; Experimental value)
CE50 Daphnie 2	12600 mg/l (LC50; Other; 48 h; Daphnia magna; Static system; Fresh water; Experimental value)

methanol (67-56-1)	
CL50 poisson 1	15400 mg/l (LC50; EPA 660/3 - 75/009; 96 h; Lepomis macrochirus; Flow-through system; Fresh water; Experimental value)

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

methanol (67-56-1)	
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l (EC50; DIN 38412-11; 48 h; Daphnia magna; Static system; Fresh water; Experimental value)
CL50 poissons 2	10800 mg/l (LC50; 96 h; Salmo gairdneri)

12.2. Persistance et dégradabilité

acetone (67-64-1)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. No (test)data on mobility of the substance available.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,43 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,92 g O ² /g substance
DThO	2,2 g O ² /g substance
DBO (% de DThO)	0,872 (20 days; Literature study)

toluene (108-88-3)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Biodegradable in the soil. Low potential for adsorption in soil.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	2,15 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,52 g O ² /g substance
DThO	3,13 g O ² /g substance
DBO (% de DThO)	0,69

methanol (67-56-1)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Biodegradable in the soil. Highly mobile in soil.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0,6 - 1,12 g O ² /g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1,42 g O ² /g substance
DThO	1,5 g O ² /g substance
DBO (% de DThO)	0,8 (Literature study)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acetone (67-64-1)	
BCF poissons 1	0,69 (BCF)
BCF autres organismes aquatiques 1	3 (BCF; BCFWIN)
Log Pow	-0,24 (Test data)
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

toluene (108-88-3)	
BCF poisson 2	90 (BCF; 72 h; Leuciscus idus; Static system; Fresh water)
Log Pow	2,73 (Experimental value; Other; 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).

methanol (67-56-1)	
BCF poissons 1	< 10 (BCF; 72 h; Leuciscus idus)
Log Pow	-0,77 (Experimental value; Other)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).

12.4. Mobilité dans le sol

acetone (67-64-1)	
Tension de surface	0,0237 N/m

toluene (108-88-3)	
Tension de surface	0,03 N/m (20 °C)

methanol (67-56-1)	
Tension de surface	0,023 N/m (20 °C)
Log Koc	Koc,PCKOCWIN v1.66; 1; Calculated value

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

- Description document de transport : UN1263 Matières apparentées aux peintures (including paint thinning, drying, removing, or reducing compound), 3, II

N° ONU (DOT) : UN1263

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Matières apparentées aux peintures including paint thinning, drying, removing, or reducing compound

Classe (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120

Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Flammable liquid



Groupe d'emballage (DOT) : II - Danger Moyen

DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 173

DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : 149 - When transported as a limited quantity or a consumer commodity, the maximum net capacity specified in 173.150(b)(2) of this subchapter for inner packagings may be increased to 5 L (1.3 gallons).

B52 - Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks.

IB2 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized.

T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)

TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.

TP8 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150 kPa) may be used when the flash point of the hazardous material transported is greater than 0 C (32 F).

TP28 - A portable tank having a minimum test pressure of 2.65 bar (265 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 2.65 bar or less based on the MAWP of the hazardous material, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 150

DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 5 L

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 60 L

DOT Emplacement d'arrimage : B - (i) The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel carrying a number of passengers limited to not more than the larger of 25 passengers, or one passenger per each 3 m of overall vessel length; and (ii) "On deck only" on passenger vessels in which the number of passengers specified in paragraph (k)(2)(i) of this section is exceeded.

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport : UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES), 3, II

UN-No. (TDG) : UN1263

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD))	: MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES
TMD Classe Primaire de Danger	: 3 - Classe 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage	: II - Danger Moyen
TMD Dispositions particulières	: 59 - Il est interdit de transporter les matières figurant nommément à l'annexe 1 sous cette appellation réglementaire. Les matières transportées sous cette appellation réglementaire peuvent contenir au plus 20 pour cent de nitrocellulose si la nitrocellulose renferme au plus 12,6 pour cent d'azote (masse sèche), 83 - Abrogé DORS/2014-152
Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée	: 5
Indice pour les véhicules routiers de passagers et les véhicules ferroviaires de passagers	: 5

Transport maritime

N° ONU (IMDG)	: 1263
Classe (IMDG)	: 3 - Liquides inflammables
Groupe d'emballage (IMDG)	: II - matières moyennement dangereuses

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

Composant(s) chimique(s) sujet(s) aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

toluene	n° CAS 108-88-3	24,004%
methanol	n° CAS 67-56-1	39,998%
acetone (67-64-1)		
Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis		
CERCLA RQ	5000 lb	
toluene (108-88-3)		
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis		
CERCLA RQ	1000 lb	
methanol (67-56-1)		
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis		
CERCLA RQ	5000 lb	

15.2. Réglementations internationales

CANADA

HIGH STRENGTH GUNWASH

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit contient, ou peut contenir des traces d'une ou plusieurs substance(s) reconnues par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

HIGH STRENGTH GUNWASH

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

toluene (108-88-3)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Yes	Yes	Yes	7000

methanol (67-56-1)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Non	Yes	Non	Non	

acetone (67-64-1)				
U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List				

toluene (108-88-3)				
U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List				

methanol (67-56-1)				
U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List				

SECTION 16: Autres informations

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H301	Toxique en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

SDS US Endura

L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utiliser avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.